



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de BISKRA

Adresse : 01 rue Khachai Ahmed - Hai EL Moudjahidine – Biskra

**AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 09/DOT/SDFS/DAL/SA/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de BISKRA Un avis de consultation national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« Réalisation d’infrastructures d’accueil pose et raccordement des câbles fibres dans la wilaya de Biskra » comme suit :

LOT N° 01: Site AT MOBILIS M’chouneche BSC Mobilis Biskra – 4.622Km

LOT N° 02: Travaux D’assainissement Réseau De Transport W-Biskra –4.00 Km

CONDITION DE PARTICIPATION :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km

- Les entreprises ayants la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelque soit leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créés ;
- Les entreprises issues du dispositif de l' ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l’entreprise** à l’adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM

Direction Opérationnelle des Télécommunications de BISKRA

Département Achat et logistique

Service Achat

Adresse : 01 rue Khachai Ahmed - Hai EL Moudjahidine – Biskra

Contre le versement auprès de la banque BNA, d’un montant de Cinq mille dinars (**5000.00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : BNA agence 386 au compte N° 001003860300000054 Clé 82.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D’un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **dossier Administratif** ».
- 2- **D’une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D’une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de BISKRA

Adresse : 01 rue Khachai Ahmed - Hai EL Moudjahidine – Biskra

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 09/DOT/SDFS/DAL/SA/2022**

Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles fibres dans la wilaya de

Biskra

Lots 01-02

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 11h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **11h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.